

Le début de la guerre, par Marie-Françoise Gleize.¹

Septembre 1939 : je l'ai accompagné au train à la gare de l'Est. Le train était bondé de français rejoignant leur unité. Je n'étais pas la seule à pleurer en agitant un mouchoir sur le quai de la gare...

J'étais maintenant seule à Paris, toute la famille habitant Paris était partie à l'abri en province. Ma mère et ma tante Antoinette dans un village de la Haute-Garonne, Allan en Comminges ; la tante de mon mari, Marthe Lancelot dont le mari, officier de carrière était au front, dans un village de Lozère : Ispagnac ; sa sœur et son mari à Chantelle dans l'Allier. Pendant presque une année, ce fut ce que l'on a appelé " la drôle de guerre ". Il n'y avait que peu de combats, localisés à la frontière.

Mod. 8 - Imp. Chaix (B) - 2410-39.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SAUF-CONDUIT

PARTIE A DÉTACHER :

Indication de l'autorité qui a délivré le sauf-conduit :

Sauf-conduit n° 869

Valable pour un voyage (1)
du Septembre 1939 au Septembre 1939
(Dates en toutes lettres)

Mode de locomotion autorisé (2) Chemins de fer

Localités ou périmètres de circulation autorisés Épernay

M. Mme Gleize née Bouffartigue, Lucienne, Française

Numéro de la carte d'identité

Nationalité Française

Profession Employée à la Préfecture de la Seine

Né 1911 à Paris (12^e)

Signallement. Domicile (complète) : 19 rue de l'Altiqois Paris (12^e)

Age : 28 ans

Taille : 1,50 m

Cheveux : bruns

Sourcils : bruns

Barbe : aucune

Je certifie qu'il a obtenu le présent sauf-conduit dans les conditions

Mon mari était toujours à Épernay, considéré comme zone militaire, mais j'ai pu obtenir (par la mairie où le commissariat) un laissez-passer pour aller le voir.



En falsifiant un peu la date, j'ai pu ainsi aller à Épernay presque chaque week-end pendant plusieurs mois.

Valable pour un voyage
du Septembre 1939 au Septembre 1939
(Dates en toutes lettres)

Mode de locomotion autorisé (2) cf

¹ Les textes en italique sont ajoutés, par rapport au texte initial.

On prenait les repas et une chambre à l'hôtel des Berceaux à Épernay. Je rencontrais d'autres femmes de mobilisés : la femme de Robert Roulet (qui fut tué à côté de mon mari) ; la femme de Maurice Franchomme de Roubaix, ce dernier resta à un ami fidèle toute la vie ; la femme de Pierre Bertrand, c'était un camarade de jeunesse : ils avaient fait de l'équitation ensemble et s'étaient retrouvés mobilisés par hasard dans la même unité.

Peu à peu, ce laissez-passer était devenu vraiment inutilisable, et la zone à peu près interdite.

Je suis allée encore plusieurs fois à Épernay. Je guettais le départ des gendarmes depuis le buffet de la gare, puis je gagnais à pied le « quartier Marguerite » où les sentinelles finissaient par me connaître.

La poste fonctionnait, les lettres arrivaient.

Et puis les armées allemandes ont contourné la Ligne Maginot, envahis la Belgique...
(10 mai 1940)

Paris, Lundi 13 mai 1940

Chers Léo et Hélène

Je me fais beaucoup de soucis, je n'ai aucune nouvelle de Raymond depuis les événements. J'ai su par les journaux qu'Epernay avait été bombardé avec Reims, Châlons sur Marne, etc. J'espère qu'il n'est pas tombé de bombes sur le quartier de cavalerie.

.../...

Cette période, sans nouvelle de mon mari, sans savoir ce qui se passait en France, fut éprouvante.

Le gouvernement partait en province... Tout le monde redoutait l'arrivée des armées allemandes.

À mon bureau, à l'Assistance Publique (A.P.) avenue Victoria à Paris, je fus désignée avec deux autres personnes d'un autre service pour mettre des documents à l'abri au centre A.P. de Saint Amand Montrond.

Nous sommes donc partis en voiture sur la route de l'exode avec des jerricans d'essence dans le coffre... Mais l'avance des allemands était tellement rapide qu'ils étaient arrivés bien avant nous dans cette région de France !

Il avait eu des bombardements, les transports étaient complètement désorganisés, comment repartir à Paris ?

Finalement, j'ai pu monter dans un train de marchandises avec quelques personnes inconnues, cahin-caha jusqu'à la Charité sur Loire.

Là, plus aucun train, plus d'habitants non plus dans la ville, de temps en temps un cheval mort sur un trottoir.

Je me suis retrouvé marchant dans une rue déserte, avec deux jeunes de quinze ou seize ans, enfants d'une autre employée que je ne connaissais pas. Il allait faire nuit, nous sommes entrés dans une petite maison qui avait l'air vide, dans une pièce au rez-de-chaussée.

Il y avait des Allemands de l'autre côté du couloir.

Ils nous ont laissés. Nous étions exténués, mais nous avons quand même poussé une vague commode contre la porte, et nous avons dormi là, par terre, comme on a pu.

Le lendemain matin, les Allemands nous ont embarqués dans un camion jusqu'à Montargis, nous étions assis sur des chaises qu'ils avaient trouvées dans la maison où nous avions dormi.

La grand place de Montargis ressemblait à un camp de réfugiés, mais on trouvait encore du pain, des boîtes de conserve.

Les deux enfants ont retrouvé leur mère.

Moi, j'avais la volonté de regagner Paris, sachant que si mon mari en avait la possibilité, c'est là qu'il essaierait de me rejoindre.

Je suis partie seule, à pied, sur la route de Paris.

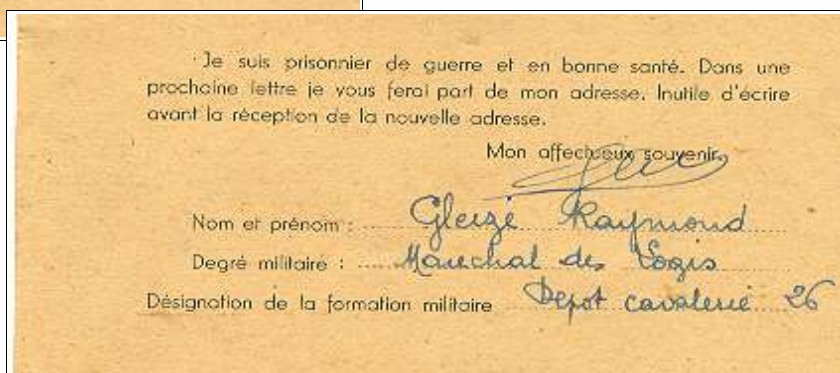
Une voiture allemande m'a dépassée et s'est arrêtée.

Heureusement, j'ai eu le réflexe de sortir immédiatement ma carte où il y avait en gros " PRÉFECTURE DE LA SEINE" : c'est tout juste si l'officier ne s'est pas mis au garde à vous ! Je suis montée, et à toute vitesse, ils m'ont emmenée et déposée devant l'Hôtel de Ville à Paris. En lisant sur ma carte " PRÉFECTURE DE LA SEINE", ils avaient dit " Oh ! Kommandantur ! ".

A Paris, les métros fonctionnaient. Une heure après j'étais chez moi. Trois jours après, je recevais une carte interzones imprimée, m'informant que mon mari était prisonnier !



Raymond était VIVANT !
(29 mai 1940)



Dès le lendemain matin, le temps de penser prévenir mon bureau, je prenais le train pour Lagny, car, là, le pont était coupé et il restait 23 km pour rejoindre Meaux.

De nouveau à pied sur la route, avec mon sac à dos, où à tout hasard, j'avais entassé des provisions.

Pour les voyages suivants jusqu'à Meaux, le transfert s'était organisé, il y avait un paysan avec une voiture et un mulet. Pour ce premier voyage, j'ai fait une quinzaine de kilomètres sur une sorte d'une sorte de chenillette, allemande évidemment, il n'y avait que les Allemands qui circulaient.

Les Allemands permettaient aux épouses ou mères de voir, une heure, les prisonniers : quelle surprise, et quelle joie !

La semaine suivante, j'ai porté, cachés, des vêtements civils dans l'idée d'une évasion. Mais mon mari y a renoncé, ils y avaient des représailles terribles annoncées pour compagnons restants sur place...

Cette nuit là, j'ai dormi avec une petite juive rencontrée par hasard, dans un galetas transformé en chambre par la propriétaire.

Le lendemain matin, dans les rues de Meaux, je rencontrais un médecin qui me connaissait, étonné de me voir là. Je lui expliquais alors que mon mari était prisonnier dans cette caserne. Il connaissait : les pouls, la dysenterie, les files d'attente pour la soupe...

« Votre mari sait-il faire une piqûre ? »

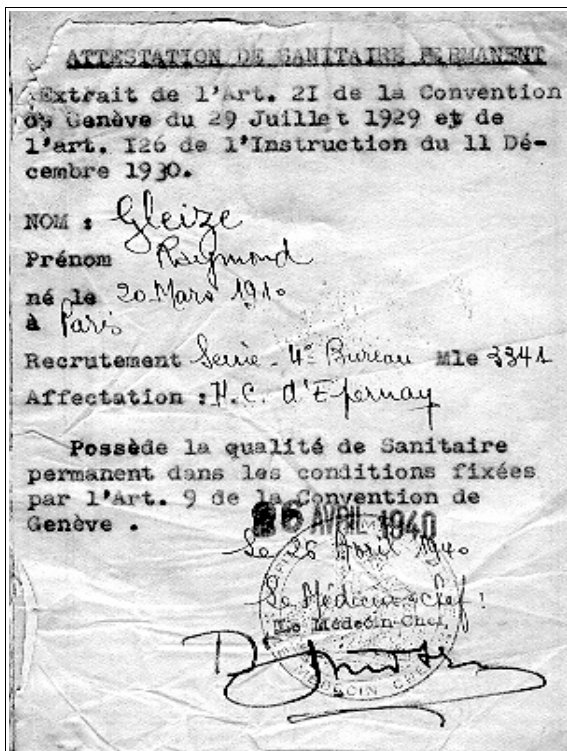
« Non, il se trouve mal pour une goutte de sang »

« Ne vous inquiétez pas, ce soir, il sera infirmier ! »

Et le soir même en effet, mon mari a été transféré au collège de Meaux où les Allemands avaient autorisé l'installation d'une infirmerie de fortune.

Lit de camp, douche, c'était le paradis !

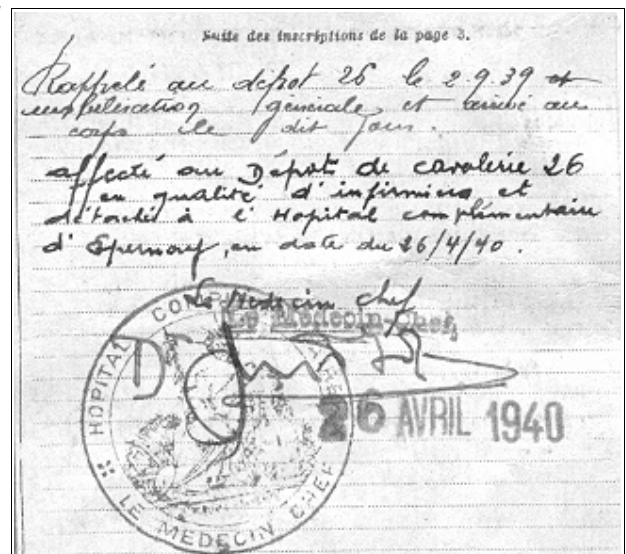
Et mon mari a bel et bien sut rapidement faire des piqûres et des soins sommaires...

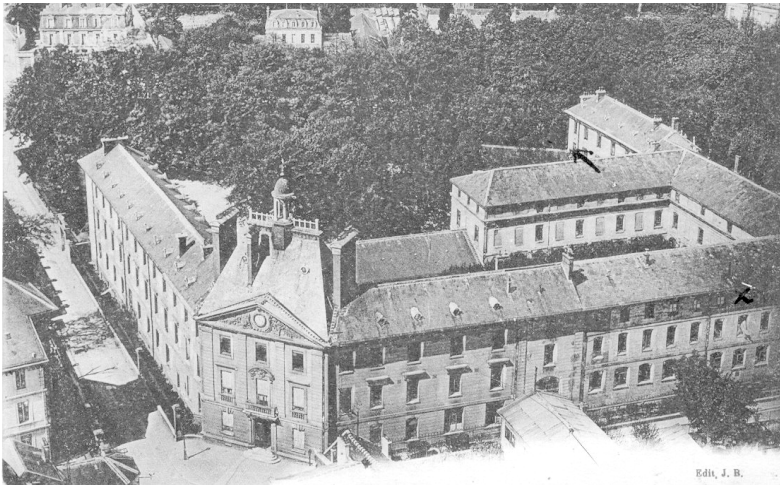


Cette page, collée au début de son livret militaire est datée du 26 AVRIL 1940. Or, la « bataille de France » a débutée le 10 mai 1940... Et le départ d'Epernay vers le front a eu lieu le 24 mai...

Merci au Médecin chef...

Je n'ai pas réussi à 'vraiment' dater ce document, ni l'autre mention inscrite en page 4 du même livret. La fourchette va de fin juin à fin juillet 1940...





Les visites, les week-ends, ont été facilitées.

J'ai acheté une carte postale lors d'une de mes visites.

Sur la droite, la flèche en haut est, la croix en bas indique

J'ai commencé des démarches à la SNCF pour le faire libérer. Attestation de son chef Monsieur l'ingénieur Champ, attestation de la mairie, etc...

Des papiers à remplir, rédigés en allemand, donnés par les bureaux de la Kommandantur de Meaux. Puis, un week-end ces bureaux avaient déménagé. À la nouvelle adresse, l'employée allemande m'a fait comprendre que le dossier de mon mari était égaré ! J'ai recommencé toutes les démarches et je désespérais.

Administration Générale de l'Assistance Publique à Paris

*Sous - Direction
des Enfants Assistés, Secours
et de la
Protection du Premier Âge*

*Service
des Enfants Secours
et de la
Protection du Premier Âge*

*3, Avenue Victoria (4-9)
Tél. : Archives 94-00 à 94-07*

Paris, le 3 AOUT 1940

Monsieur le Commandant
du Camp de Prisonniers de
Meaux

=(S. & M.)=

Monsieur le Commandant,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint :

- 1°- une déclaration de la SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER , attestant qu'il est nécessaire que M. GLEIZE Raymond, actuellement prisonnier de guerre, reprenne son travail,
- 2°- une déclaration, en double exemplaire, du Maire du 12ème arrondissement, qui s'assurera de la présence du prisonnier à Paris,
- 3°- un certificat de domicile de l'intéressé et un certificat d'hébergement.

Espérant que vous voudrez bien remettre ce prisonnier à la disposition de son Administration, je vous prie de croire, Monsieur le Commandant, à mes sentiments très distingués.

SERVICE

DES ENFANTS SECOURS



MF. Gleize

Madame Raymond Gleize, 79, rue de Wattignies, Paris XII° -

1938-1116-30.000

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

A-3

Administration générale de l'Assistance publique à Paris

SOUS-DIRECTION
DES
ENFANTS ASSISTÉS, SECOURUS
ET DE LA PROTECTION
DU PREMIER AGE

Paris, le 3 AOUT 1940 193

SERVICE
DES ENFANTS SECOURUS
ET DE LA PROTECTION
DU PREMIER AGE

Je soussignée, Madame Raymond
GLEIZE, demeurant 79, rue de Wattignies,
Paris, employée à l'Administration de
l'Assistance Publique, certifie pouvoir
héberger et nourrir mon mari, le prison-
nier de guerre GLEIZE Raymond, lorsqu'il
sera mis à la disposition de la Société
Nationale des Chemins de Fer à Paris.

 **SERVICE
DES ENFANTS SECOURUS**
M. Gleize

S.N.C.F.
Région du SUD-EST
MATÉRIEL ET TRACTION

Paris, le 29 JUIL 1940

Copie

Le Maréchal des Logis GLEIZE Raymond
prisonnier à MEAUX, Hôpital du Collège
fait partie du personnel de la S.N.C.F.
en qualité de dessinateur calqueur à
la division des Etudes à PARIS
et sa présence est nécessaire pour la
reprise du service des chemins de fer.

Le Chef du Service
du Matériel et de la Traction
P.O. l'Inspecteur divisionnaire,
Signé: Saint-Antonin

Vu pour légalisation
Commissaire de Police
Signé : illisible

*Cachet de
la S.N.C.F.*

du 12ème Arrd.

PARIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE
LA SEINE

*Copie
Certificat manuscrit*

Paris le 30 Juillet 1940

Le Maire du 12ème arrt. de Paris
pourra s'assurer de la présence effective
de Mr. GLEIZE Raymond, dans son arrondisse-
ment, lorsque ce prisonnier de guerre sera
libéré et aura réintégré son domicile.

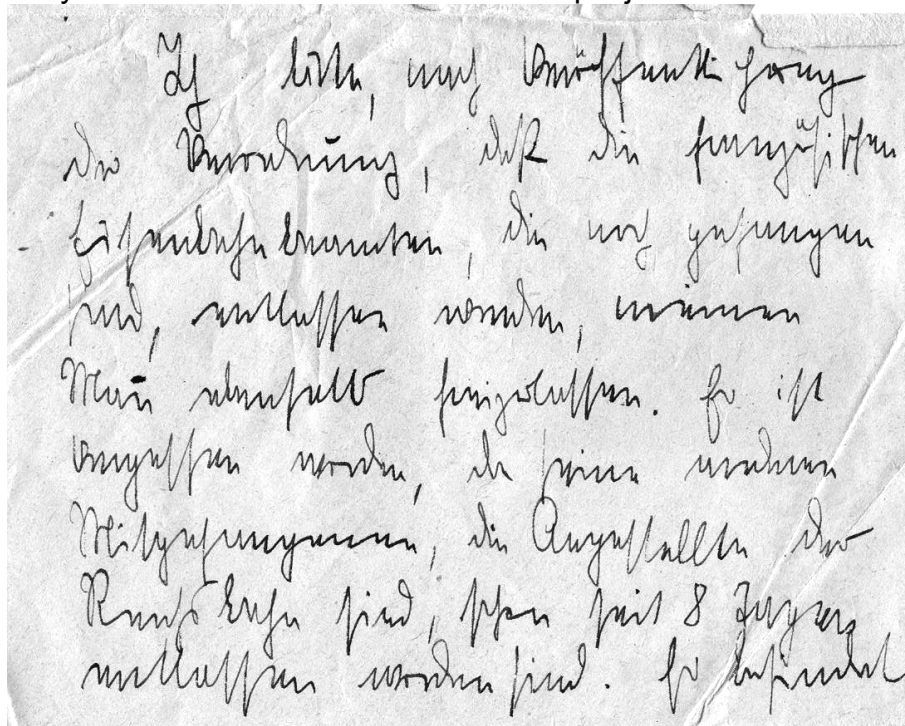
La Société Nationale des chemins
de fer français a délivré un certificat
attestant que la présence de Mr. Gleize
était indispensable pour la reprise du
service. Une attestation du domicile
paraît suffisante pour permettre la libé-
ration de l'intéressé.

Le Maire,

Cachet de
la Mairie

30 Juillet 1940

Au petit restaurant où je prenais mes repas, il y avait des militaires allemands comme clients. J'avais dû être repérée. Finalement un Feldwebel qui parlait français m'a abordé et posé des questions. Il a dit qu'il allait m'aider et a écrit un papier qu'il m'a dit de porter à la Kommandantur. Il y avait aussi une sorte de brouillon que j'ai conservé.



Ich bitte, mich freizulassen
die Anordnung, daß die französischen
Hilfskräfte kommen, die mich aufnehmen
soll, schneller werden, müssen
mein Transport freigestellt. Es ist
begeben worden, da keine weiteren
Hilfsleistungen, die Angelegenheit der
Runde laufen sind, aber mit 8 Tagen
aufgehoben werden sind. Es befindet

Et en effet, à la Kommandantur, on m'a remis un document officiel en échange du papier, mon mari était « libéré sur parole » !

Heureusement car on a su que, le lendemain, tous les prisonniers du camp étaient emmenés en Allemagne !

Le Feldwebel s'appelait Günter Authenrieth, sa mère était avocate et avait de la famille en France, je ne l'ai jamais revu...

Mon mari a pu enfin me raconter... son ami Roulet tué à côté de lui, les ordres parfois contradictoires, la mitrailleuse en batterie... et l'avion allemand qui fait demi-tour : mon mari était bon tireur mais comme il était plein d'humour, il a dit aux copains : " Ah ! Le gars a dû oublier quelque chose "...

Puis les dragons galopants dans les rues de Troyes sous les tirs des allemands... Arrivé sur une place, il n'y avait plus rien à faire : les chars allemands d'un côté, et de l'autre, l'escalier de l'hôtel de ville de Troyes qu'il a monté à cheval. Les Allemands l'ont fait prisonnier dans l'un des salons : il a dessanglé sa jument « marquise », lui a donné une poignée d'avoine sous les yeux des Allemands qui l'ont laissé faire.

Les nombreux prisonniers avaient alors été emmenés à pied jusqu'à Meaux en colonne. Il y a eu une nuit dans les marais de Saint-Gond où les Allemands ont tiré pour les obliger à se coucher... Et ce fut l'entassement dans la caserne de Meaux.



Après sa libération sur parole, il était tenu de se présenter régulièrement à la Kommandantur à l'hôtel Continental à Paris, mais il avait aussi de laissez-passer des allemands pour son travail à la SNCF...

Document daté du 19 juin 1942.

En aucun cas la présente fiche ne devra servir de titre de paiement pour la prime de démobilisation.

PROVISOIRE N° de la fiche 21163
(par série de 3 exemplaires)

Carte d'identité
de Cheminot

Fiche de Démobilisation EXEMPLAIRE N° 1

Centre de Libération du Département de la Seine (Rive Droite)

Arme : Cavalerie Grade : Maréchal des Logis

Nom : G L E I Z E Prénoms : Raymond

Né le 20-3-1910 à Paris 12°

Nationalité : ⁽¹⁾ Français de naissance ~~Naturalisé ne justifiant d'aucune nationalité.~~
(Article 3 de la loi de recrutement.)

Situation de famille : ⁽¹⁾ ~~célibataire~~ marié - veuf ~~divorcé~~ un enfants.

Profession (exercée avant les hostilités) Dessinateur S.N.C.F.

Adresse (avant les hostilités) 79, rue Wattignies Paris 12°

Adresse où se retire l'intéressé : d°

L'intéressé a-t-il du travail dans sa profession à l'adresse indiquée 20 bd Diderot Paris 12°

Bureau de recrutement : Seine 4° B. N° M^e de recrutement : 3341 365

ou à défaut localité dans laquelle a été passé le conseil de révision :

Dernier corps d'affectation Groupeement Perry Emploi au corps : chef de peloton

Fait prisonnier à Troyes le 15-6-40

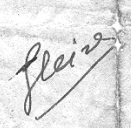
Dernier camp de prisonniers où l'intéressé a séjourné : Camp de Meaux

N° d'immatriculation au camp de prisonniers : 9026

Centre mobilisateur ou unité ou dépôt } dépôt de cavalerie n° 26 Epernay
rejoint au moment du dernier appel sous les drapeaux⁽¹⁾. } Date : 4-9-43

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile.

Demobilisation du titulaire de la présente fiche n'est valable que pour la durée du congé de captivité qui lui a été accordé par l'autorité Allemande. A Paris, ~~Notamment l'intéressé a perçu la prime de démobilisation de mille francs.~~

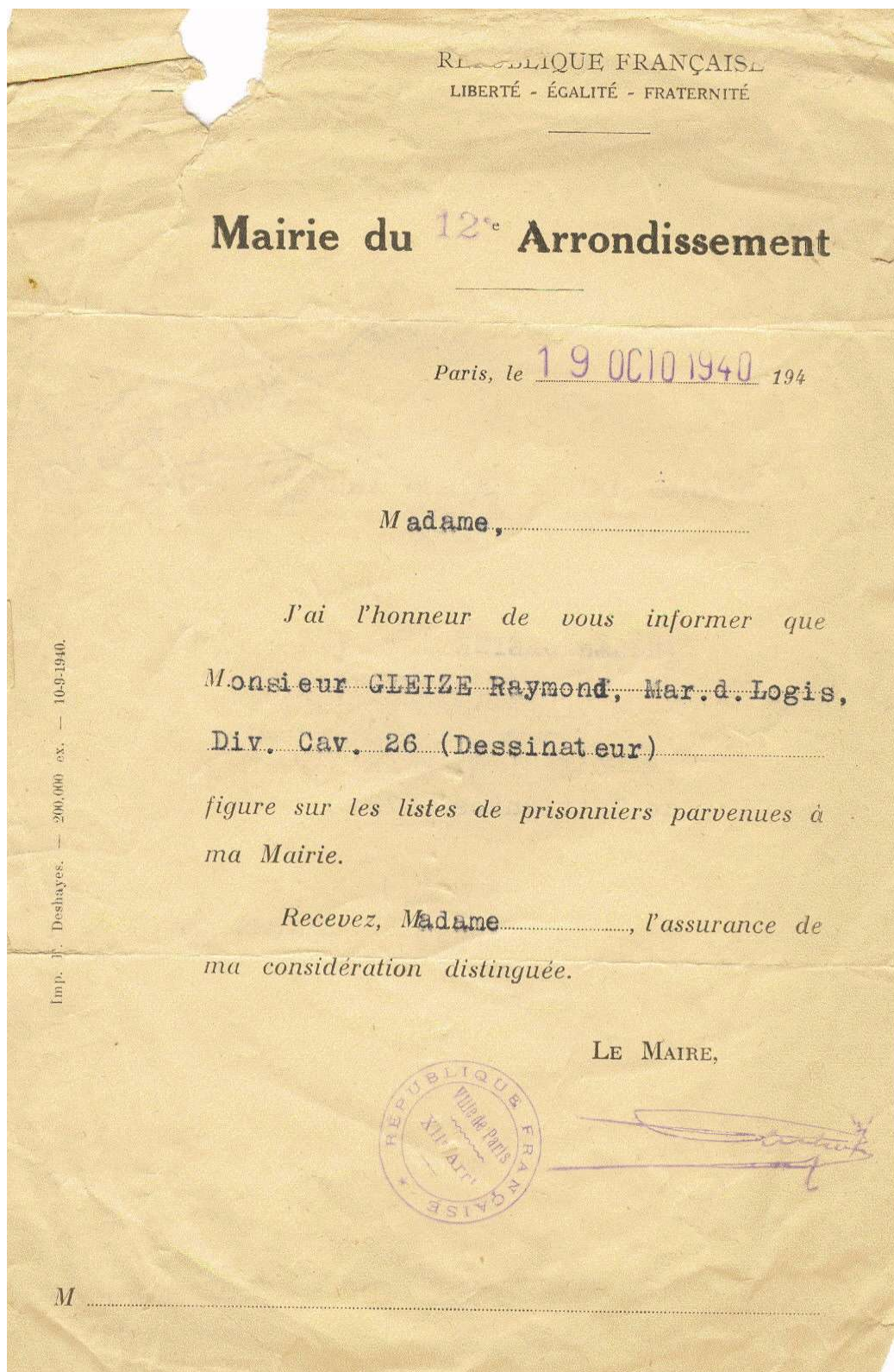
Empreinte des deux pouces	Signature de l'intéressé
	

Congé de captivité le 26-8-40.

Le Commandant du Centre de libération,
Le Lieutenant-Colonel PUCCINELLI
Commandant le Centre de libération
du Département de la Seine



Raymond Gleize, fait prisonnier le 15 juin 1940, est donc libéré en septembre.
Un mois après son retour à son domicile, un courrier arrive :



C'est la guerre... On va dire que c'est normal...